**Les taxes sur l’essence financent les méga-profits des consortiums éoliens !**

[Facebook](https://www.facebook.com/sharer.php?u=https%3A%2F%2Fwww.bvoltaire.fr%2Fles-taxes-sur-lessence-financent-les-mega-profits-des-consortiums-eoliens%2F)[Twitter](https://twitter.com/intent/tweet?text=Les%20taxes%20sur%20l%E2%80%99essence%20financent%20les%20m%C3%A9ga-profits%20des%20consortiums%20%C3%A9oliens%20%21&url=https://www.bvoltaire.fr/les-taxes-sur-lessence-financent-les-mega-profits-des-consortiums-eoliens/&via=bvoltaire)

L’actuelle révolte des gilets jaunes est le révélateur du fossé qui s’agrandit entre la France périphérique et celle des beaux quartiers « écolo-bobo » de Paris et de la région parisienne.

Elle met aussi en relief l’énorme scandale du racket que le gouvernement met en œuvre en prenant toujours plus d’argent au peuple de France pour alimenter les énormes bénéfices des entreprises qui profitent des subventions de l’État dans le cadre de la transition énergétique.

Ce n’est pas un hasard si c’est François de Rugy qui a été chargé de répondre au mouvement des gilets jaunes par un méprisant *“en matière de fiscalité écologique, nous poursuivrons la trajectoire prévue”*.

L’écolo-business est au cœur de cette crise fiscale et politique.

Car derrière cette pseudo-transition énergétique, le gouvernement cache un énorme détournement de fonds prélevés sur les Français et redistribués aux différents consortiums industriels éoliens qui touchent une manne financière gigantesque au travers d’un tarif de rachat de l’électricité bien supérieur au tarif brut habituel de l’ordre de 55 euros le mégawattheure.

En effet, la France achète au travers d’EDF l’électricité éolienne au prix de 80 euros le mégawattheure pour l’éolien sur terre et 170 euros le mégawattheure (raccordement compris) pour les six seules centrales en mer.

La différence entre le prix habituel et les prix subventionnés mentionnés ci-dessus se monte à un total de 150 milliards d’euros rien que pour les projets déjà engagés pour les vingt ans à venir (sources : délibération Commission de régulation de l’énergie de juillet 2018 et rapport de la Cour des compte d’avril 2018).

Ce coût de 150 milliards d’euros est entièrement à la charge des consommateurs et des contribuables, sachant que l’État a, en plus, déjà une dette à l’égard d’EDF de neuf milliards d’euros à ce titre.

Or, la Commission de régulation de l’énergie nous dévoile, en juillet 2018, que c’est par la TICPE (la fameuse taxe sur l’essence qui augmente) que seront financés les tarifs subventionnés des promoteurs éoliens pour payer la dette que l’État a à l’égard d’EDF, mais également les 150 milliards d’euros de subventions déjà engagées. Sans compter que l’État veut multiplier par trois les éoliennes en France…

En bref, l’augmentation de la fameuse taxe sur l’essence TICPE payée par les citoyens sert à financer le surcoût du rachat de l’éolien au profit exclusif des actionnaires des consortiums industriels éoliens… qui sont, pour certains, sous contrôle chinois.

Les Français, en allant s’approvisionner en essence, contribuent donc à l’augmentation exponentielle des bénéfices déjà considérables des sociétés de production d’électricité d’origine éolienne avec la complicité active du gouvernement qui participe de ce véritable racket.

Dans cette mesure, si le gouvernement français ne stoppe pas sans délai cette politique éolienne débridée au travers de cette transition énergétique, nous allons assister, dans les mois qui viennent, à une explosion fiscale et à une augmentation déjà préparée de l’essence génératrices de mouvements populaires jusque-là inégalés et dont l’issue reste, à ce jour, inconnue.